



Paris, le 6 juillet 2017 - La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) et l'association France eHealthTech annonce
nt
la signature
d'un
partenariat
destiné à favoriser le rapprochement entre les start-up françaises du domaine de la
e-
santé et les
1.000
cliniques et hôpitaux privés.

Ce partenariat prendra la forme d'initiatives communes afin de contribuer à l'éclosion d'un
écosystème de l'innovation en santé et
faciliter
ainsi
les rencontres, échanges et interactions
entre les établissements d
e
santé privés et les start-up
:
diffusion de contenus
de
France
eHealthTech
auprès des cliniques (Guide des start-up),
participation de la FHP à la commission «
établissements de santé
» de
France
eHealthTech, présence d'un village des start-up au congrès annuel de la fédération, les
Rencontres de la FHP, etc.

« L'innovation est dans notre ADN. Or la révolution numérique bouleverse à la fois
l'organisation de nos établissements, nos relations avec les patients mais également l'art
médical. Nous avons la chance d'avoir en France un tissu de start-up innovantes
extrêmement performantes

Il faut leur donner la possibilité de pouvoir apporter rapidement les innovations les plus pertinentes dans les établissements de santé, pour le plus grand bénéfice des patients. C'est tout le sens de ce partenariat »
, déclare Lamine Gharbi, président de la FHP.

« Ce partenariat est aussi une occasion unique de permettre aux 140 startups de notre association de s'ancrer dans la réalité du terrain et de confronter au plus tôt leurs innovations aux réalités du marché, aux besoins des patients, des professionnels de santé, des établissements », indique Guillaume Marchand, Président de France eHealthTech, avant de préciser :

« En ce sens, ce partenariat est un élément stratégique majeur pour l'ensemble du secteur de la e-santé en France ».

A propos de France eHealthTech

Initiée en septembre 2015 autour de 27 startups et lancée officiellement le 16 décembre 2015, France eHealthTech est l'association des startups innovantes de la e-santé en France. Regroupant 137 startups actuellement, elle comporte également en son sein 32 membres associés (entreprises, ETI et grands groupes, impliquées en e-santé) et 13 membres partenaires (institutionnels et associations impliqués en e-santé). France eHealthTech a pour ambition de favoriser l'émergence de licornes françaises en e-santé et de faire de la e-santé d'aujourd'hui, la santé de demain. En savoir plus : www.france-ehealthtech.org

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Près d'un patient sur deux en cancérologie
- Un accouchement sur quatre
- Plus d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques